

# Le reste à charge zéro

## Les KLÉS pour comprendre la réforme

### 1 UNE RÉFORME PRÉSIDENTIELLE

Mesure phare de sa campagne présidentielle, le Président de la République a confirmé en juin 2018 sa promesse d'améliorer l'accès aux soins avec le reste à charge nul, rebaptisé « 100 % santé ».

**Objectif :** améliorer et renforcer l'accès aux soins pour l'ensemble des Français en donnant accès à une offre de soins essentiels et de qualité avec un reste à charge nul en optique, dentaire et audiology.

**RESTE À CHARGE** = Dépense - Remboursement  
Sécurité sociale et Mutuelle

C'est la somme qui reste à payer une fois que la Sécurité sociale et la complémentaire santé, plus communément appelée « mutuelle », ont effectué leurs remboursements.

248 €



Reste à charge moyen par Français

850 €



Reste à charge moyen d'une aide auditive (par oreille)

22 %



Part moyenne de dépense qui reste à charge en optique

28 %



Taux de renoncement moyen aux soins pour le dentaire

### Pour atteindre l'objectif de la réforme, 2 actions seront mises en place

- 1 Un plafonnement des tarifs des soins concernés.
- 2 Une obligation de prise en charge par la « mutuelle » à hauteur de ces plafonds pour supprimer le reste à charge.

Vous resterez toujours libres de choisir les équipements et matériaux de votre choix.

### Ce que nous savons sur les futurs « paniers 100% santé »

#### En optique

- Vous aurez la possibilité de choisir parmi 34 montures (20 pour les enfants) d'une valeur de 30 €.
- L'ensemble des corrections est concerné et les verres comporteront des traitements anti-rayures et anti-UV, anti-reflet, et seront amincis.

#### En dentaire

- La prise en charge d'une prothèse dans le panier 100 % santé dépendra de ses caractéristiques (métallique vs céramique) et de la localisation de la dent (visible ou non).

#### En audiology

- Vous bénéficierez de la prise en charge intégrale d'équipements de qualité tant par leur esthétique que par leurs performances techniques.

### EN PRATIQUE

2

### 3 CALENDRIER



La réforme rentrera progressivement en application au fil des 3 prochaines années. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 vous pourrez bénéficier de paniers de soins de mieux en mieux remboursés en optique, audio et dentaire.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, le « 100 % santé » sera pleinement garanti.



### QUELQUES IDÉES REÇUES

#### 100 % santé est synonyme de mauvaise qualité

**FAUX** « Les équipements et matériaux qui feront partie de ces paniers sont soumis à des normes de qualité. Toutefois, ils ne représentent pas tous les soins auxquels vous pouvez faire face (exemple sur le dentaire : les prothèses ceramo-métalliques sur les dents non visibles ne seront pas prises en charge). »

#### Il n'y a plus d'intérêt à souscrire des garanties optionnelles maintenant que tout est pris en charge

**FAUX** « Seuls les postes de soins optique, audio et dentaire permettent de bénéficier de reste à charge nuls. Il existera encore des dépassements d'honoraires et des prestations non prises en charge. »

#### Tout le monde n'aura pas accès au « 100 % santé »

**FAUX** « Les professionnels de santé devront systématiquement vous proposer des équipements ou matériaux sans reste à charge. Si vous bénéficiez d'une complémentaire santé responsable, ce panier sera pris en charge à 100 %. »

# KLÉSIA en #chiffres clés


PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES


  
**9,6 Mds€**  
de chiffre d'affaires  
*(retraite complémentaire, prévoyance, santé, congés de fin d'activité)*


**23,7 M€**  
en actions sociales

 **300 000**  
entreprises clientes

Un acteur de #poids 🏆

 **1<sup>er</sup>**  
groupe de protection sociale en complémentaire santé de branche

 **3M**  
de personnes couvertes en assurance de personnes

 **65M€**  
d'affaires nouvelles en santé et prévoyance

Une assurance de #personnes 🇫🇷

**3 500**  
collaborateurs au service des clients du Groupe

dont **6,2%**  
en situation de handicap



La force 🧑‍🤝🧑 d'un #collectif

  
**1,8 Md€**  
de chiffre d'affaires en assurance de personnes

**1,9 M**   
de retraités

 **7,8 Mds€**  
de cotisations complémentaires Agirc-Arrco

Des retraites complémentaires qui #assurent 🧑‍🤝🧑



Un ancrage #territorial 🏠 ➔

**6 directions régionales**  
**21 implantations locales**  
Île-de-France : Paris, Montreuil • Ouest : Caen, Nantes, Rennes, Tours • Sud-Ouest : Bayonne, Bordeaux, Cognac, Toulouse • Nord-Est : Beauvais, Lille, Nancy, Strasbourg • Centre-Est : Clermont-Ferrand, Dijon, Lyon, Valence • Sud-Est : Marseille, Montpellier, Nice.

  
**209%**  
de ratio de solvabilité en assurance de personnes

  
**500 M€**  
de chiffre d'affaires

 **1,2 M**  
de personnes protégées

#KLESIA Mutualité  
Union de Groupe Mutualiste (UGM)  
créée en 2017



Envie d'en savoir plus ? [klesia.fr](https://klesia.fr)